

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 19 septembre 2022 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Denis STOLF, personnalité qualifiée, vice-président,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,
- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse,
- M. Benoît DEJAIFFE, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Damien THIERIOT, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Jean-Luc GAILLARDIN, commune de Dammarie sur Saulx,
- M. Didier GROSJEAN, maire de Montiers sur Saulx,
- M. Jean-Michel GUYOT, maire de Ligny en Barrois,
- M. Louis LODE, commune d'Horville en Ornois,
- Mme Claire PEUREUX, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Jean-Pierre MALASPINA, commune de Poissons,
- M. Jean-François MARECHAL, maire de Saudron,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop 55,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- M. Jacques LERAY, CEDRA
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Narendra JUSSIEN, représentant Mme le Préfet de la Meuse,
- Mme Martine HURAUT, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, Mmes Laetitia FAUGIERES et Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller départemental de la Meuse, président.

Etaient excusés :

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- M. Philippe MANGIN, conseiller régional,
- Mme Sylvie ROCHON, conseillère départementale de la Meuse,
- M. Franck RIMBAULT, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Yannick RICHARD, maire d'Osne le Val,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Mathieu RIQUART, ASN.

Etait invité :

- M. Michel PELTIER, CGC, suppléant de M. COUDRY.

M. STOLF tient tout d'abord à excuser M. CANOVA. Empêché pour des raisons de santé, il ne peut pas présider la réunion.

#### 1) Approbation du PV du CA du 30 mai 2022

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 30 mai 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, moins l'abstention de Mme FRANÇOIS.

#### 2) Prochaine Lettre du CLIS

M. JAQUET indique que la commission « Communication », qui s'est réunie le 5 septembre, a décidé de consacrer le prochain numéro aux travaux des commissions thématiques (« Environnement-santé », « Risques », « Réversibilité-Récupérabilité » et « Aménagement du territoire »).

Le projet sera diffusé fin octobre pour une validation en CA courant novembre.

#### 3) Observatoire de la santé (OSaRiB)

M. FLEURY confirme que la réunion de lancement d'OSaRiB auprès du grand public et des médias aura lieu le vendredi 30 septembre de 15h00 à 16h30 dans l'amphithéâtre à côté des anciens locaux de la CCI à Bar le Duc. Les interventions des 4 partenaires (CLIS, Préfecture de la Meuse, ARS Grand Est et Santé publique France) seront suivies d'une séance de questions-réponses, à laquelle pourront également participer des représentants de l'Observatoire Régional de Santé Grand Est.

Après signature de la convention cadre, les journalistes seront invités à interviewer les interlocuteurs de leur choix (à noter que, comme pour le public, certains seront en visio).

M. FLEURY rappelle que les premières actions dans le cadre de l'Observatoire ont démarré (principalement les entretiens individuels menés par l'ORS) et que les membres de la commission doivent rester concernés pour suivre les travaux et faire part de leurs interrogations.

Il ajoute que la commission réfléchit aussi à la réalisation d'un état de référence radiologique, en attendant de voir ce que contiendra le dossier de Demande d'Autorisation de Création de l'ANDRA sur ce sujet et sur le suivi dans le temps.

Mme HURAUT précise que la DAC comprendra un bilan de l'Observatoire Pérenne de l'Environnement. M. FLEURY constate qu'il était prévu de faire un tel bilan tous les deux ans, mais que le dernier remonte à 2013, alors qu'il est important d'avoir un suivi régulier, surtout que la surveillance de l'environnement ne concerne pas que le laboratoire et le projet de stockage. Concernant l'état radiologique, Mme HURAUT répond que les mesures sont bien effectuées régulièrement mais qu'il n'a pas été jugé nécessaire de faire des bilans, car, dans la mesure où il n'y a pas d'activité nucléaire, il n'y a pas d'évolution d'une année sur l'autre. Concernant le suivi de l'environnement, il convient de se référer à l'étude d'impact de la DUP pour les dernières données.

Pour M. MARECHAL, il serait plus intéressant de partir des questions que se posent les membres du CLIS. M. THIERIOT propose de définir les aspects sur lesquels le CLIS souhaite en savoir plus, et également de se donner la capacité d'analyser les données.

Il est décidé que la commission travaillera à partir du bilan existant pour faire ressortir les points qui lui paraissent devoir être approfondis, en attendant d'étudier le dossier DAC sur cet aspect. Le bilan de l'OPE de 2013 sera adressé aux membres du CA et de la commission.

#### 4) Journée « Portes Ouvertes » de l'ANDRA

M. STOLF signale que l'ANDRA organise sa Journée « Portes Ouvertes » le dimanche 25 septembre, et comme chaque année, le CA doit se prononcer sur la participation du CLIS.

Pour Mme COMBE et M. FLEURY, la présence du CLIS risque de créer un amalgame avec l'ANDRA. Mme FRANÇOIS se demande quel type d'informations peut être donné aux visiteurs, le CLIS étant une instance plurielle et n'ayant pas vocation à accompagner l'ANDRA lors de ses actions de communication.

M. THIERIOT (qui a déjà assuré une permanence au titre de la communauté de communes) estime qu'il faut en effet éviter l'amalgame mais que, tout en marquant bien l'indépendance du CLIS, il est important d'informer le public sur ses activités. MM. COUDRY et STOLF confirment que c'est ce qui est fait, auprès d'un public que le CLIS ne toucherait pas sans cela (en provenance notamment des Vosges, de l'Aube ou de la Marne).

Les membres du CA se prononcent, par 14 voix pour et 5 voix contre pour la participation du CLIS à la JPO de l'ANDRA (M. MARECHAL n'a pas participé au vote). MM. COUDRY, PELTIER et THERIN assureront la permanence au stand du CLIS, rejoints éventuellement par Mme PEUREUX.

La proposition de M. MARECHAL de faire remplir un questionnaire à chaque visiteur passant par le stand du CLIS (permettant d'avoir un retour sur la notoriété du Comité) est retenue par les membres du CA.

#### 5) Prochaine assemblée générale

M. STOLF rappelle que la prochaine AG aura lieu le lundi 17 octobre à 18h00 à Bure. La CNE viendra présenter son rapport annuel. Il invite les membres à poser s'ils le souhaitent des questions qui seront transmises à la CNE pour qu'elle puisse intégrer ses réponses dans sa présentation (tous les membres du CLIS ont reçu un mail à ce sujet, avec le résumé du rapport rédigé par Mme FAUGIERES).

L'AG sera également l'occasion de faire un nouveau point avec l'ORS Grand Est sur les actions entreprises dans le cadre d'OSaRiB.

#### 6) Activités du CLIS

M. STOLF fait part des activités à venir :

- Déplacement à La Hague pour la visite des installations ORANO et du terminal ferroviaire de Valognes, et rencontre avec des membres des CLI du Cotentin, du 25 au 27 septembre.
- Séminaire CLIS/ANCCLI/IRSN sur les alternatives au stockage, à Paris, le 10 octobre.
- Visite du laboratoire le 26 octobre (3 places disponibles).

## 7) Questions diverses

- Mme PEUREUX souhaite connaître les itinéraires qui seraient empruntés par les camions en période travaux (certaines routes étant particulièrement étroites dans le secteur). Mme HURAUT précise que le document de l'ANDRA « Données d'entrées du territoire » contient les chroniques des transports, et que les incidences sur le trafic routier sont présentées dans l'étude d'impact de la DUP. Ce point sera traité dans le cadre de la commission « Aménagement du territoire ».

- Mme FRANÇOIS transmet à l'ANDRA (ainsi qu'à M. FERNBACH, président de la commission « Risques ») des questions relatives à la sismicité, à la suite du séisme survenu le 10 septembre dernier en Alsace (données recueillies par les capteurs installés au laboratoire, révision éventuelle de l'aléa sismique, dispositif de surveillance à long terme, impact sur les failles existantes proches du site...). Elle propose que ce sujet soit étudié et suivi par la commission « Risques » qui doit se réunir le 25 octobre. En attendant les réponses de l'ANDRA, Mme HURAUT indique que l'aléa sismique est pris en compte dans les études de conception du centre de stockage.

Il est rappelé que la sismicité a déjà été largement évoquée au CLIS, suite au premier rapport de l'IEER en 2001 puis au séisme de février 2003 dans les Vosges. M. FLEURY estime que l'une des difficultés du CLIS est le suivi des thèmes soulevés (comme la géothermie). M. MARECHAL suggère la réalisation d'un tableau récapitulatif des questions posées, des réponses apportées et des suites éventuelles.

Mme FRANÇOIS pense que, le CLIS ayant un budget de fonctionnement conséquent, des expertises devraient être réalisées plus largement sur divers sujets et faire l'objet ensuite de diffusion vers la population (Lettre du CLIS, site internet...) et communiquées aux instances décisionnelles.

- M. LERAY continue de s'interroger sur les travaux menés par Poma à Froncles sur le funiculaire destiné à descendre les déchets radioactifs, sachant que la descenderie traverserait deux aquifères, tandis que les décrets DUP et OIN (Opération d'Intérêt National) sont déjà parus. Ses interrogations portent sur la sûreté, les solutions alternatives, ou l'éventualité d'une panne, l'équipement n'étant prévu qu'en un seul exemplaire.

- M. LERAY propose que le CLIS se dote d'un projecteur pour le local de Bar le Duc. Il estime également que l'entretien des locaux du CLIS, que ce soit à Bure ou à Bar le Duc, doit être confié à une entreprise de nettoyage, et non assuré par le personnel du CLIS comme c'est le cas aujourd'hui.

- M. DEJAIFFE s'interroge, d'une part sur l'impact que pourrait avoir le projet sur la ressource en eau, au regard des aléas climatiques, et notamment les périodes de sécheresse comme celle de cet été, d'autre part sur les répercussions de la hausse du coût de l'énergie ou des matériaux sur le coût global du projet.

A Bure, le 28 novembre 2022

Le vice-président,



Denis STOLF